



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prix de l'énergie et production industrielle française

Question écrite n° 3896

Texte de la question

M. Anthony Boulogne alerte M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie et de l'énergie, sur le coût élevé de l'énergie, qui pèse sur le tissu industriel français et grève la compétitivité économique du pays. Lors de son audition par la commission des affaires économiques du Sénat, mercredi 22 janvier 2025, le président du groupe Michelin, M. Florent Menegaux, a posé un constat sans concession de la situation industrielle française : coûts de production trop élevés, productivité en berne, poids de la bureaucratie, autant de facteurs qui rendent illusoires la réindustrialisation du pays. La productivité de l'industrie française est minée par les prix de l'énergie : comme l'a indiqué M. Menegaux dans son audition, le coût moyen de l'électricité en France s'élève à 108 euros par mégawattheure (MWh), contre 68 euros par MWh en Amérique du Nord. Pareillement, le coût moyen du gaz naturel atteint 51 euros par MWh en France, mais seulement 16 euros par MWh en Amérique du Nord. Comment garantir la compétitivité de l'industrie française et favoriser la réindustrialisation du territoire lorsque les coûts énergétiques français, qui déterminent en grande partie les coûts de production des entreprises tricolores, sont deux à trois fois plus élevés ? C'est impossible et c'est bien le constat alarmant posé par M. Menegaux. Au-delà du simple constat, largement documenté, de la perte de compétitivité de l'industrie tricolore, l'État doit agir pour assurer aux entreprises françaises, de mêmes qu'aux particuliers, des prix de l'électricité en adéquation avec les coûts de production. La France bénéficie en effet d'un parc électronucléaire assurant une production abondante, décarbonée et peu chère, mais les industriels français ne peuvent pas profiter de cet atout économique national. Défendre la compétitivité des sites industriels passe, en premier lieu, par leur assurer un accès à une énergie bon marché, ce que la France peut réaliser puisqu'elle dispose de capacités massives de production d'électricité. Il lui demande donc quelles mesures il compte mettre en place afin d'aligner les prix de l'électricité sur les coûts de production nationaux, première étape nécessaire pour débiter la réindustrialisation de la France.

Données clés

Auteur : [M. Anthony Boulogne](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3896

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Industrie et énergie](#)

Ministère attributaire : [Industrie et énergie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2025](#), page 673